

## Ressources naturelles et conflits transfrontaliers

■ La notion de frontière, entendue comme limite de l'espace de souveraineté de l'État sur un territoire donné, perdrait, dit-on, de son sens. Dans un contexte de libéralisation économique et d'intégration régionale, traversée par des flux de biens, d'individus et d'informations sans cesse croissants, elle perdrait de sa pertinence en tant qu'outil de contrôle politique, pour devenir une zone ouverte d'interface, un non-lieu. C'est oublier que la libéralisation économique relève avant tout de décisions de nature politique. Dans les cas, fréquents, où les ressources naturelles se jouent des frontières, les égoïsmes nationaux se ravivent, et l'on retrouve toute la capacité de l'État à « faire frontière ». La pollution du fleuve frontalier Uruguay, source de discordes entre l'Argentine et l'Uruguay, de même que les enjeux posés par l'exploitation des ressources du lac Kivu, en Afrique des Grands Lacs, donnent à voir le potentiel de division des ressources naturelles transfrontalières. La définition de la « bonne frontière » a souvent été synonyme de « frontière naturelle », respectueuse d'une certaine topographie physique et ethnoculturelle. Mais n'est-elle pas plutôt une « institution », espace et objet de gouvernance, appelant à une régulation concertée ? ■

**Aujourd'hui encore,  
on retrouve toute la capacité  
de l'État à « faire frontière ».**

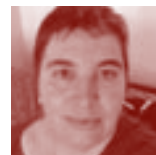


## Les frontières : lieux de division ou passerelles d'échange ?

Christiane Kayser

**L**es relations entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda ont été houleuses pendant la dernière décennie. Un génocide, deux guerres et une pléthore de massacres – dans lesquels des individus et des groupes armés des deux pays ont été parties prenantes – ont divisé la région. De nombreux trafics de ressources minières impliquant entre autres des individus et entreprises rwandaises ont contribué au pillage des ressources congolaises. Pourtant, le commerce transfrontalier reste un élément essentiel de la vie économique des deux pays, créant des liens de forte interdépendance : ainsi, dans le cadre de la Communauté des pays des Grands Lacs (CPGL), la centrale hydro-électrique de Ruzizi alimente depuis des années des villes des deux pays. Malgré les guerres, une large partie de l'économie congolaise est tournée vers l'est de l'Afrique (Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya et Tanzanie) : la majeure partie des importations vient des ports de l'Afrique orientale et de Dubaï, et transite par les pays voisins. Certaines villes de l'est, comme Goma, très éloignées de Kinshasa, la capitale congolaise, tissent naturellement des liens avec les villes les plus proches. D'importantes communautés rwandophones vivent dans l'Est de la RDC en partie depuis des centaines d'années, en partie amenées là par les « transplantations de populations » des colonisateurs belges. La diffusion de l'idéologie

de la « congolité », caractéristique des années 1990, a progressivement traité ces communautés en « étrangers », donnant lieu à des clivages politiques et géographiques bien visibles et notamment aux guerres de 1996 et 1998. Lors des dernières élections, les lignes de fracture se sont renforcées : les électeurs de l'Ouest du pays ont majoritairement voté pour Jean-Pierre Bemba, « rempart » contre un Kabila à la congolité douteuse ; à l'est, on a voté Kabila comme « rempart » contre les rwandophones. Le virus de la fragmentation est loin d'être vaincu, et la construction d'un mur entre le Rwanda et la RDC continue à faire l'objet de demandes. L'histoire semble pourtant avoir montré que de telles mesures encouragent les commerces illicites et la fraude. Par ailleurs, l'exemple de fermeture des frontières, décidée par le gouvernement rwandais en juin 2003, est venu souligner la non-viabilité de cette solution, compte-tenu du dynamisme des relations transfrontalières entre les villes de Goma et Gisenyi (transits commerciaux, flux de population). Le lac Kivu, traversé par la frontière entre la RDC et le Rwanda, recèle d'importants gisements de gaz méthane. Les premières études sur l'utilisation de ce gaz pour les ►►►



Chercheuse associée et membre de Pole Institute, Goma, membre de l'Alliance pour la refondation de la gouvernance en Afrique. Luxembourgeoise travaillant et vivant entre l'Afrique et l'Europe.

►►► besoins énergétiques des populations ont déjà été réalisées, elles sont concluantes. Il serait essentiel que l'exploitation des ressources soit planifiée et fasse l'objet d'une gestion concertée entre les deux pays. Du côté rwandais, un accord d'exploitation a déjà été conclu avec une firme sud-africaine. En RDC, plusieurs projets sont à l'étude sans que rien ne soit décidé. Il y a là en germe bien des conflits. La question des échanges socio-économiques transfrontaliers dans la région africaine des Grands Lacs doit être appréhendée de façon régionale – et non pas seulement bilatérale – car les liens sont nombreux, qui unissent les pays de la zone. L'Ouganda et le Burundi, par exemple, sont des acteurs avec lesquels il faut compter. L'exploitation des ressources de la région se fait aujourd'hui dans un système mondialisé d'économie « grise », en dehors des systèmes de décisions politiques visibles. Les rapports

des panels d'experts des Nations unies sur le pillage des ressources congolaises ont démontré que les acteurs de cette économie viennent aussi bien du nord que du sud de l'hémisphère, et que cette économie de pillage contribue à financer les guerres et les conflits armés. Il s'agira donc de contrecarrer un système puissant et bien établi. Après les élections congolaises, il est important que la communauté internationale remette la question de l'exploitation des ressources sur le devant de la scène : l'idée de transformer le panel sur les ressources en un observatoire plus durable a disparu, sans qu'aucune alternative n'ait été proposée. La CPGL – qui regroupe la RDC, le Rwanda et le Burundi – serait un cadre pertinent pour mener un véritable travail sur la gestion des ressources énergétiques, minières mais aussi forestières de la région. Il pourrait s'agir de valoriser et de renforcer les contacts que le Parlement de transition de la RDC a déjà pu prendre avec les parlementaires des pays voisins, par le biais d'une commission parlementaire sur les ressources – la « Commission Lutundula », du nom de son Président. La constitution d'un comité d'experts des pays de la région constituerait une base de développement de mécanismes viables pour des échanges plus équitables, et profitables aux populations locales. Elle jetterait les bases d'une paix durable dans la région. Dans tous les cas, la RDC, qui se trouve à un tournant de son histoire, a besoin de sortir de la logique de « l'Afrique des comptoirs » à laquelle elle est soumise depuis trop longtemps. Sur le long terme, les pays voisins trouveraient leur avantage dans un tel système, et ce d'autant plus que les idéologies de haine et d'exclusion regagnent du terrain. La paix est à ce prix dans cette région d'Afrique. ■

“ La question des échanges socio-économiques transfrontaliers dans la région africaine des Grands Lacs doit être appréhendée de façon régionale – et non pas seulement bilatérale – car les liens sont nombreux, qui unissent les pays de la zone. »



in Página 12\*, (Buenos Aires), *Courrier International*, n° 795, 26 janvier 2006.

## Le torchon brûle entre l'Argentine et l'Uruguay

La construction de deux papeteries industrielles sur le fleuve qui sépare les deux pays soulève la colère des Argentins. Mais les Uruguayens ne semblent pas prêts à céder.

Laura Vales

**L**es habitants de Gualeguaychú ont un rapport privilégié avec leur fleuve, l'Uruguay. De décembre à mars – l'été dans cette région de l'hémisphère Sud –, ses berges sont au cœur de la vie quotidienne. À l'heure de la sieste, les boutiques baissent leur rideau de fer et nombre de commerçants s'échappent et vont nager la brasse dans son eau fraîche, entourée, où que leurs regards se portent, d'une ceinture de sable. En hiver, on sort pêcher au filet ou on va naviguer. « Nous avons grandi comme ça », raconte Gustavo Rivollier, technicien informatique. « Quand j'étais petit, je traversais le fleuve à la nage pour aller voler des coings sur l'île. Quand je suis entré dans le secondaire, je venais camper sur la rive. Aujourd'hui, avec ma femme, on vient y promener le chien, on prend la voiture et on va sur les berges, comme d'autres vont sur la place. » Pour cette ville, le fleuve n'est pas un simple élément de décor, il est à la base même de son fonctionnement. Il est là, accessible à tous. Depuis l'habitant le plus aisé jusqu'à celui qui survit en ramassant des cartons, tous l'utilisent. Il faut avoir

cette réalité à l'esprit si l'on veut comprendre la mobilisation massive de la cité contre l'installation de deux papeteries sur la rive uruguayenne. Tandis que la politique n'avait jusqu'ici jamais galvanisé les foules – les manifestations organisées à l'appel des partis n'avaient jamais réuni plus de 2 000 personnes –, on a vu un cortège de 40 000 personnes venir défendre leur environnement. Une première en Amérique latine, au dire des écologistes. Les habitants organisent des barrages routiers pour dire non à la construction de ces deux papeteries qui menacent de polluer le fleuve. Animée par des gens inexpérimentés, dépourvue de puissants moyens de communication, cette mobilisation a pris une grande ampleur, allant jusqu'à troubler de façon inattendue les relations entre le gouvernement argentin et son homologue uruguayen. Les papeteries qui font l'objet de tant de passion devraient être construites dans la localité frontalière de Fray Bentos, à 27 kilomètres de Gualeguaychú et à 7 kilomètres de son lieu de baignade principal, Nandubaysal. Ces usines vont pro- ►►►

ON A VU UN CORTÈGE DE 40 000 PERSONNES VENIR DÉFENDRE LEUR ENVIRONNEMENT. UNE PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE



### \*Página 12

Lancé en 1987, Página 12 est aujourd'hui le quotidien indépendant de gauche le plus important de Buenos Aires. Percutant et bien informé, il prend position pour les droits de l'homme, s'attaque à la corruption et dénonce l'impunité en faisant ressortir les affaires de l'époque des dictatures. Faisant une grande place à l'actualité culturelle (littérature, cinéma...), Página 12 propose le week-end des suppléments avant-gardistes (diffusion : 92 000 le samedi, 118 000 le dimanche). Célèbre pour ses unes défilantes qui, par des montages astucieux, mettent en scène des hommes politiques, il cherche à toucher essentiellement le jeune public.

►►► duire de la pâte de cellulose à partir de bois d'eucalyptus et blanchir cette pâte. Et c'est là que réside le point litigieux. En effet, assure-t-on à Gualeguaychú, le blanchiment génère des effluents cancérigènes qui pollueront l'eau et seront à l'origine de pluies acides. Les usines appartiennent à Metsa-Botnia et à ENCE, deux sociétés respectivement finlandaise et espagnole. Cette dernière a déjà eu des problèmes en Espagne. Il y a trois ans, cette entreprise a été condamnée à une amende de près de 500 000 dollars [413 000 euros] pour « délit écologique persistant » après avoir pollué un estuaire à Pontevedra, en Galice. Le maire de cette ville, Miguel Fernández Lores, a invité un groupe d'habitants de Gualeguaychú à venir se rendre compte sur place de la situation, puis il s'est rendu en personne à Gualeguaychú pour rapporter le « désastre » que connaît sa commune. Le gouvernement argentin, par le biais du ministère des Affaires étrangères, ainsi que le gouverneur de la province d'Entre Ríos, plus véhément que les autorités de Buenos Aires, ont exigé que l'Uruguay freine les travaux, le temps de mener une étude d'impact. Mais le chantier continue au même rythme. Depuis la rive sablonneuse de Nandubaysal, les habitants de Gualeguaychú, manifestement irrités, regardent grandir la cheminée de la papeterie dont la construction est la plus avancée. En revanche, à Fray Bentos, de l'autre côté du pont Internatio-

nal [qui, comme son nom l'indique, relie les deux pays], les papeteries sont très bien acceptées. Une enquête récente fait apparaître que 60 % des Uruguayens sont favorables à leur installation, contre à peine 16 % qui s'y opposent. Les papeteries sont perçues comme une source de richesse dans cette région, où la production forestière est importante.

### Les Uruguayens pensent que leurs voisins sont jaloux

À Fray Bentos, localité pauvre qui connaît depuis des décennies de forts taux de chômage, les gens croient que les Argentins se plaignent parce qu'ils aimeraient que les papeteries s'installent sur leur propre territoire. Ces idées correspondent en partie aux campagnes de communication de Botnia et d'ENCE, tandis que les deux entreprises assurent qu'elles garantiront un contrôle adéquat de leurs déchets. « L'usine respectera très scrupuleusement les normes internationales », affirme le directeur de l'ENCE, Emilio Rodríguez Pérez. Quant au gouvernement uruguayen, il a fait savoir, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Reinaldo Gargano, que la décision d'implantation des papeteries était irrévocable. À Gualeguaychú, les opposants au projet bénéficient du soutien du maire, Daniel Irigoyen. Ses adjoints chargés de l'environnement et du tourisme assistent aux réunions de quartier. C'est au cours de celles-ci qu'a été décidé l'actuel plan de lutte, qui prévoit notamment des barrages routiers sur le pont International. Certains auront lieu sans préavis, à l'instar de celui du 6 janvier, qui a été annoncé seulement deux heures à l'avance. D'après les organisateurs, il aurait rassemblé environ 3 000 personnes. Des familles entières occupaient l'asphalte. « C'est le dernier moyen dont nous disposons pour arriver à négocier sérieusement la question avec les Uruguayens », explique l'un des manifestants. Ivana Zecca, enceinte de huit mois, a elle aussi passé la nuit sur l'asphalte. « Les gens se mobilisent avant tout pour le problème du fleuve et des odeurs »,



souligne-t-elle. À minuit, une énorme lune rousse resplendit dans le ciel, éclairant faiblement les véhicules garés sur les trottoirs, ainsi que les groupes qui discutent. La télévision a retransmis l'événement en direct. Les manifestants s'étonnent d'avoir été qualifiés de piqueteros, en référence aux manifestants radicaux qui, au cœur de la crise argentine, formaient des piquets de grève sur les routes. « Je précise que nous ne faisons pas de piquets », affirme une femme vêtue en piquetera des pieds à la tête, coiffée d'un bob frappé du logo « Non aux papeteries ». Quand on lui demande où est la différence, elle répond d'un ton outré : « Ce n'est pas du tout la même chose. » Le plan de lutte est soumis à un délai très serré. Le 30 janvier, la commission binationale [mise sur pied par les Présidents Néstor Kirchner et Tabaré Vázquez] pour résoudre le conflit va devoir parvenir à un accord. L'ambassadeur Raúl Estrada, chef de la délégation argentine au sein de cette commission, a attiré l'attention sur le contexte dans lequel s'inscrit ce différend, à savoir « le déplacement des industries sales des pays développés vers le tiers-monde ». En 2007, une réglementation européenne « obligeant ces sociétés à changer leurs méthodes de production ou, dans le cas contraire, à fermer leurs usines de cellulose » entrera en vigueur. Il reste encore deux réunions, mais tout indique qu'il n'y aura pas d'accord. ■

## LA GUERRE DU PAPIER ENTRE ARGENTINE ET URUGUAY

**Octobre 2003** : la société espagnole Ence reçoit l'autorisation du gouvernement uruguayen pour la construction d'une usine de cellulose à Frey Bentos, sur les rives du fleuve Uruguay. Elle est suivie début 2005 par la société finlandaise Botnia. Courant 2003, la firme Ence avait fait l'objet d'une condamnation de la justice espagnole, pour « délit écologique persistant ».

**2005** : organisation, du côté argentin, de nombreuses manifestations de militants écologistes et d'habitants de la province d'Entre Rios contre la construction des usines, notamment par le barrage des ponts entre les deux pays. Tout au long de

l'année, des gouverneurs de province et membres du gouvernement argentin viennent rencontrer les manifestants.

**3 mai 2006** : l'Argentine porte plainte contre l'Uruguay devant la Cour internationale de justice de La Haye, suivant la procédure prévue par le traité sur le fleuve Uruguay. Buenos Aires accuse Montevideo d'avoir violé le droit international en autorisant la construction des usines de cellulose sans consultation préalable.

**13 juillet 2006** : la Cour internationale de justice rejette la plainte de l'Argentine.

**9 août 2006** : l'Uruguay porte plainte contre l'Argentine devant le tribunal du Mercosur, accusant le gouvernement de Buenos Aires de soutenir un « blocus » contre l'Uruguay. Les pertes économiques de l'été 2006 sont évaluées à 400 millions de dollars. Les demandes de réparations sont rejetées par le tribunal.

**Octobre 2006** : la firme Ence annonce l'abandon du projet de construction d'une usine de cellulose à Frey Bentos. D'autres sites d'implantation sont à l'étude depuis.